LES CONCERTATIONS MENÉES Avril à juillet : programme de relance. Juin à septembre : cadre d'interopérabilité. Juillet à octobre : INS.



Yannick MOTEL, délégué général de LESISS (Les Entreprises des systèmes d'information sanitaires et sociaux).

CONSULTATION: A KEY PRINCIPLE

Consultation on the first version of the interoperability framework was the focus of the relaunch, and required ASIP Santé to work closely with industry first and with healthcare institutions.

The agency also operates a policy of partnership with key public-sector stakeholders. Partnerships are already in place with some organizations, such as the French National Cancer Institute (INCa), and negotiations are well under way with others.

ASIP Santé and the Agence Nationale d'Appui à la Performance des Etablissements de Santé et Médico-Sociaux (ANAP, a French agency supporting the performance of health and medico-social establishments) were both established in 2009, and will have a cooperation agreement concerning projects of mutual concern.

The DMP (electronic patient record) relaunch project involves the DCC (shared oncology) record becoming a service of the DMP, and INCa and ASIP Santé have therefore pooled their resources to maximize the quality of service provided.

ASIP Santé plans to sign a number of cooperation agreements in 2010. Its discussions with such bodies as INCa and the SMFG (The French Society of General Medicine) are intended mainly to improve the quality of healthcare practice. It will also be signing an agreement with the Institut de Veille Sanitaire (AnVS, the French Institute for Public Health Surveillance) for similar reasons.

The issue of consent is also a major concern for health professionals, and ASIP Santé has therefore established a working party to draw up good practice guidelines on this subject.

Une nouvelle gouvernance s'installe enfin

S'il fallait en une phrase résumer le sentiment de la centaine d'industriels spécialisés de LESISS concernant l'ASIP Santé, opérateur de l'État, elle se déclinerait ainsi : « Enfin un pilote clairement identifié qui œuvre dans un esprit de concertation. » Tournant la page des heurts et malheurs de ces dernières années, le résultat du changement de logiciel de cet acteur de la nouvelle gouvernance ne fait pas débat.

D'une part, le plan de charge de l'agence est inscrit, non dans des objectifs chimériques, mais dans une logique de trajectoire permettant, si nécessaire et à tout moment, de remettre en ligne les projets.

Par ailleurs, les travaux engagés autour des données de santé ne sont plus focalisés sur les seuls médecins. Ainsi, rompant avec les visions monolithiques du passé, les réflexions s'orientent désormais vers les coopérations interprofessionnelles vues sous l'angle du partage des compétences entre les différents acteurs de la santé (en particulier pharmaciens et infirmiers). Sans oublier ceux du secteur médico-social, puisque ce domaine est également - et très logiquement - dans le périmètre réglementaire de l'ASIP Santé. Sur le volet opérationnel, et même si la réalisation des projets est encore en devenir, les fondamentaux - doctrine, référentiels - sortent conformément aux plannings annoncés.

De plus, les relations apaisées avec les autres institutions (ANAP, CNAM, HAS) sont également une assurance de productivité, même s'il faudra naturellement juger sur pièce du résultat des efforts collégiaux. En revanche, les industriels de LESISS sont préoccupés par l'émulation, voire même par une forme de rivalité, de la part des autres ministères ou services publics impliqués dans les TIC santé et médicosocial.

À cet égard, la Délégation à la stratégie des systèmes d'information de santé, dont la préfiguration est en cours à la demande de la ministre, pourra sans doute constituer l'instance au sein de laquelle s'exprimeront les différentes sensibilités.

Ministères, parlementaires, personnes qualifiées choisies pour leur compétence et leur légitimité pourront alors œuvrer de concert au service de l'intérêt général, pour autant que cette Délégation soit dotée de l'autorité nécessaire afin de veiller – d'imposer – une fédération des énergies. Sans formellement revendiquer sa place au sein de cette délégation stratégique, LESISS sera toutefois vigilant et déterminé à continuer de faire entendre sa voix et l'expertise de ses adhérents, au service de l'intérêt général.

A NEW FORM OF GOVERNANCE IS FINALLY HERE

"At last, a clearly identified management body operating in a spirit of consultation." That was the view expressed by the healthcare information systems industry body Les Entreprises des systèmes d'information sanitaires et sociaux (LESISS) when ASIP Santé was created. Its managing director Yannick Motel pointed out that the agency's responsibilities were chosen specifically to ensure that projects were fully coordinated at all times. The key operational stages were completed as planned, but LESISS expressed concern at the rivalry from other ministries and public bodies. The future healthcare information systems strategy delegation may therefore set up a body in which these differing viewpoints can be expressed.